

LA COMPAGNIE BIO DE PROVENCE rappelle sauce basilic



- Noms des modèles ou références concernés : **sauce basilic 200g**
- Marque : **le potager bio**
- **GTIN 3770010667742** Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Régions : Provence-Alpes-Côte d'azur**
- Distributeurs : **auchan carrefour intermarché coopérative u**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **défauts d'étanchéité de la capsule**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre